JANVIER2022

Bozel

BULLETIN MUNICIPAL

www.mairiebozel.fr

Sommaire

p4 à p6 Vie Municipale :
Concours des maisons fleuries, budget participatif

p7 à p13 Finances : *Budget 2021*

p14 à p22 Travaux :
p14 à p17 *Réalisés : Route des Moulins (bilan financier), Aménagement et entretien des pistes, Distribution eau potable, Aménagements sportifs*
p18 à p22 *En projet : Garage rue Ste Barbe, Petit collectif lotissement des Vignes, Rénovation chapelle Notre Dame de Tout Pouvoir, Ascenseur Valléen*

p23 à p25 Urbanisme : *PADD*

p26 Enfance & jeunesse : *Chantier de l'école*

p27 à p31 Tourisme d'été :
Lac de Bozel (fréquentation,surveillance, puce du canard), Refuge du Mont Jovet (bilan & perspectives), Parcours accrobranche

p32 à p33 Culture : *Bibliothèque*

p34 à p38 Sport : *Les clubs locaux*

p39 à p41 Social : *CCAS, Maison France Services, Mission locale Jeune*

p42 à p49 Vie associative : *parole aux asso., présentation d'une asso.*

p50 à p55 Initiatives écolocales : *One Tree at the Time, Safranière*

p56 à p57 Initiatives citoyenne : *4L Trophy*

p58 à p59 Sécurité : *Appel à candidature du centre de secours*

p60 Avant/Après

p61 à p62 Infos pratiques : *Déjections canines, amiante*

p63 État civil

ÉDITO

Sylvain Pulcini
Maire de Bozel

Bozelaines, Bozelains

Une nouvelle année s'est invitée et, comme une porte que l'on entrouvre, nous allons la franchir plein d'espoirs en la refermant sur 2021.

Nos espoirs pour que 2022 nous apporte son lot de bonnes nouvelles avec, pourquoi pas, une sortie de la crise sanitaire qui a mis et met encore à rude épreuve le fonctionnement de tous nos services.

Des services qui ont malgré tout résisté grâce à l'engagement de tous nos agents que je tiens à remercier.

La crise sanitaire n'affecte pas le dynamisme de l'équipe municipale qui reste mobilisée avec la même ferveur pour maintenir notre cap et les projets ambitieux de notre programme.

- La rénovation totale du groupe scolaire avec un an de travaux prévus et une très grosse organisation à mettre en œuvre pour l'accueil des élèves et des enseignants dans les meilleures conditions.
- La mise en chantier du petit collectif au lotissement des Vignes et ses six logements dans le cadre de notre politique pour l'accession à l'habitat permanent pour nos jeunes familles.
- La construction des garages aux Tombettes afin d'améliorer les conditions de stationnement.
- La finalisation de la révision de notre PLU et son application.
- La réfection de la route du 8 Mai, ses cheminements et son tablier.
- Le lancement, en partenariat avec la commune de Courchevel et le Département, de l'appel d'offre pour la DSP (Délégation de Service Public) de la liaison valléenne, une étape cruciale pour la mise en construction de l'appareil qui entrainera dans son sillage l'accentuation de notre dynamisme touristique et économique.

De belles réalisations donc sans laisser de côté la mise en œuvre de tous les projets qui contribuent au bien vivre à Bozel.

Voici en quelques lignes nos ambitions pour 2022.

Il y a beaucoup de choses à faire, le chemin est encore long et parfois semé d'embuches mais nous restons soudés et déterminés pour avancer.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur, santé, prospérité et vous remercier pour votre indulgence face aux disfonctionnements passagers de certains services due à la crise sanitaire que nous souhaitons tous voir se terminer.

Sylvain Pulcini

Vie municipale

Concours des maisons fleuries

Afin de permettre à nos concitoyens de participer au fleurissement de notre commune, la municipalité a relancé cette année le concours de maisons fleuries dont la dernière édition datait de 2006.

Un appel a été lancé par le biais de la lettre d'information de printemps, appel qui prévoyait une inscription gratuite en mairie pour participer.

Cette proposition n'a pas rencontré le succès escompté puisqu'une seule inscription a été déposée.

La commission a néanmoins répertorié toutes les maisons qui ont fait un effort de fleurissement.

51 maisons récompensées

- 2 maisons ont remporté le 1er prix : un bon d'achat de 50 €
- 13 maisons ont remporté le 2ème prix : un bon d'achat de 30 €
- 26 maisons ont remporté le 3ème prix : un bon d'achat de 20 €

Le palmarès sera publié au printemps et une remise de prix sera organisée en mairie.

Vie municipale

Le Budget Participatif

Cette année, la commune de Bozel s'est donnée les moyens de réaliser des projets proposés et choisis par les Bozelaines et les Bozelains.

Le principe :

La mairie a dégagé la somme de **10 000 €** pour financer un ou plusieurs projets proposés par les administrés. Cette somme n'est pas une subvention mais une partie du budget d'investissement de la commune réservée à cet effet.

Qui pouvait proposer un projet ?

Les projets devaient être d'intérêt général, de la compétence de la commune, situés sur son territoire et ne devaient engendrer aucun frais supplémentaire (frais de fonctionnement).

Les projets déposés ont été examinés, en deux étapes, avant d'être publiés.

- L'étude de la recevabilité des projets, par un comité de suivi composé paritairement d'élus et d'habitants tirés au sort.
- L'étude de la faisabilité technique, juridique et financière, par des élus en lien avec les services de la Mairie.

Bilan du budget participatif 2021

Cette première édition du budget participatif a rencontré un réel succès puisque **14 projets** ont été déposés et **414 administrés** se sont exprimés lors du vote. Sur les 14 projets déposés, 7 ont été retenus. Les autres ne répondaient pas à tous les critères ou étaient déjà programmés par la commune.

Le projet plébiscité est **LE PARCOURS DE SANTÉ** qui sera réalisé au bord de la piste de ski de fond. L'équipe municipale a commencé à travailler sur le sujet et les travaux devraient débuter après l'hiver.

Les autres projets ne sont pas forcément mis aux oubliettes, certains seront sans doute repris dans un futur plus ou moins proche.

Vous pouvez retrouver tous les détails de l'organisation et tous les projets sur le site de la mairie, rubrique « Infos pratiques – Budget participatif 2021»

RÉSULTATS

		Nbre Votes		
		Web	Papier	Total
1	Parcours santé	178	437	615
2	Création d'un «Bike Park»	149	412	561
3	Parc de Streetworkout	135	244	379
4	Mise en valeur de la carrière de la Frèche	112	193	305
5	Petites pauses au soleil	95	168	263
6	Aire de pique-nique et barbecue	58	142	200
7	Sentier Yoga	59	102	161

Finances

Budget 2021

Un budget communal ne fonctionne pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties :
il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement
- L'autofinancement
- Budget de l'eau

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Les frais de personnel,
- Les intérêts de la dette,
- Les subventions aux associations,
- L'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent dégagé par la section de fonctionnement).

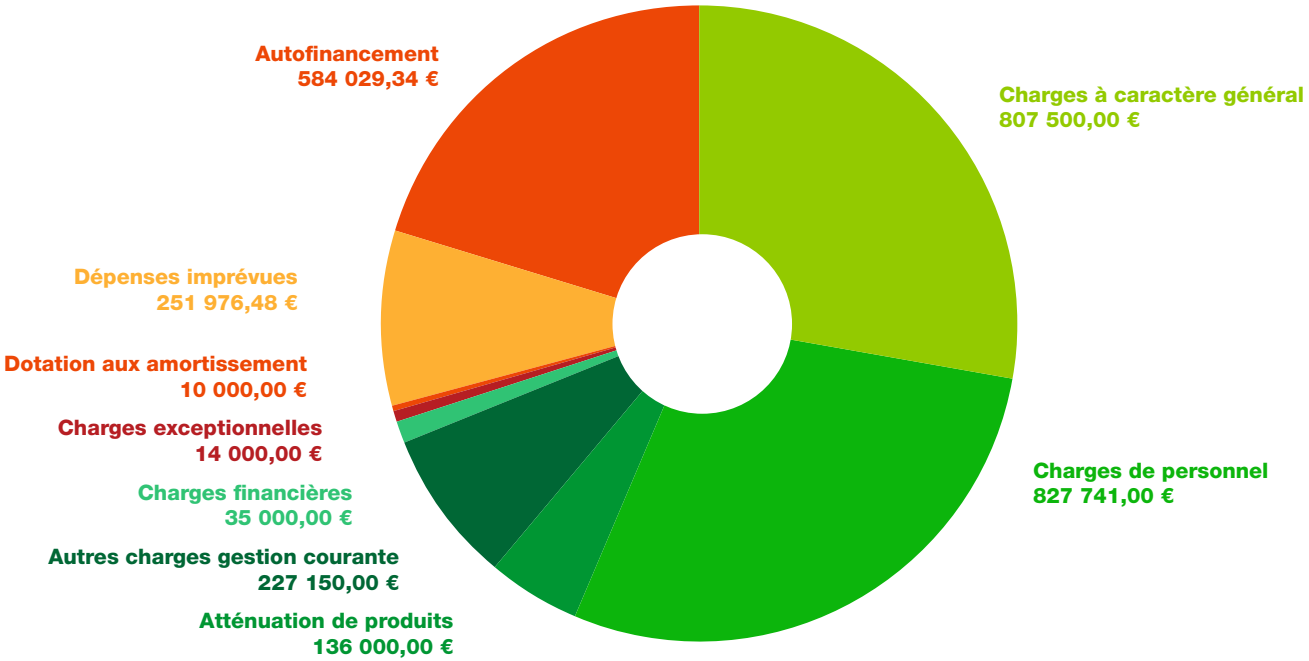

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, contribution économique territoriale),
- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat,
- Les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux.

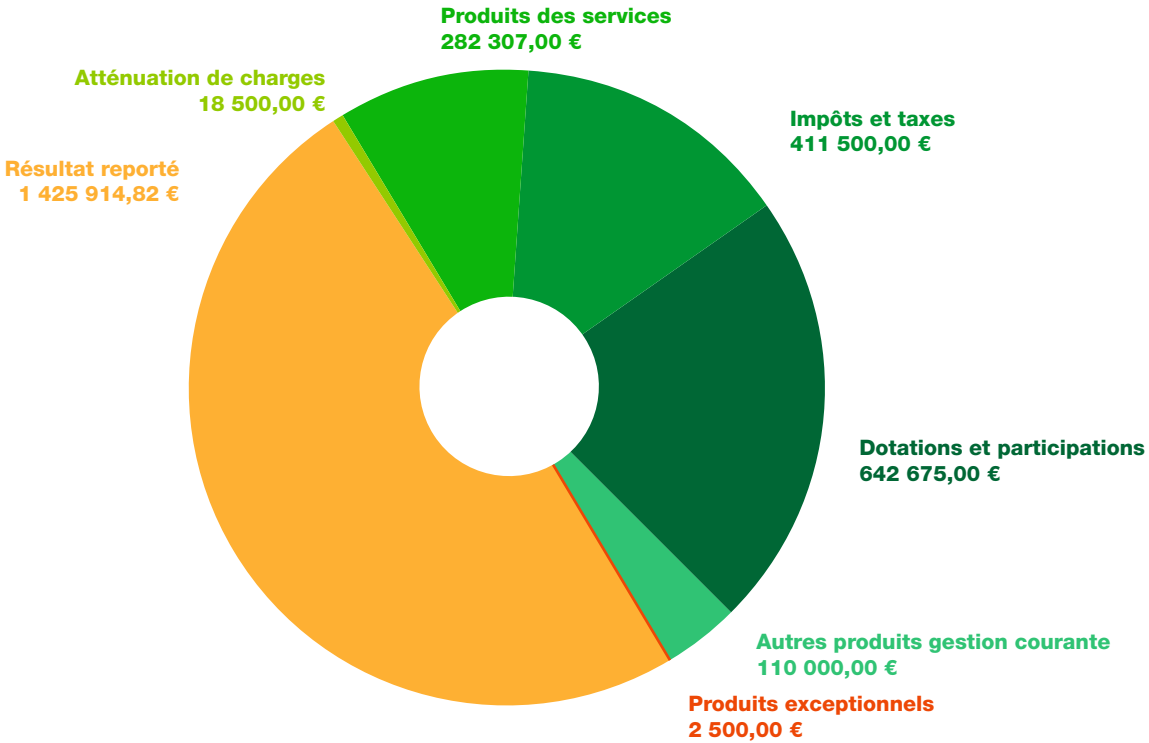

La section d'investissement

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS :

- Les travaux neufs,
- Les grosses réparations,
- Les acquisitions de terrains et d'immeubles,
- Le remboursement du capital des emprunts.

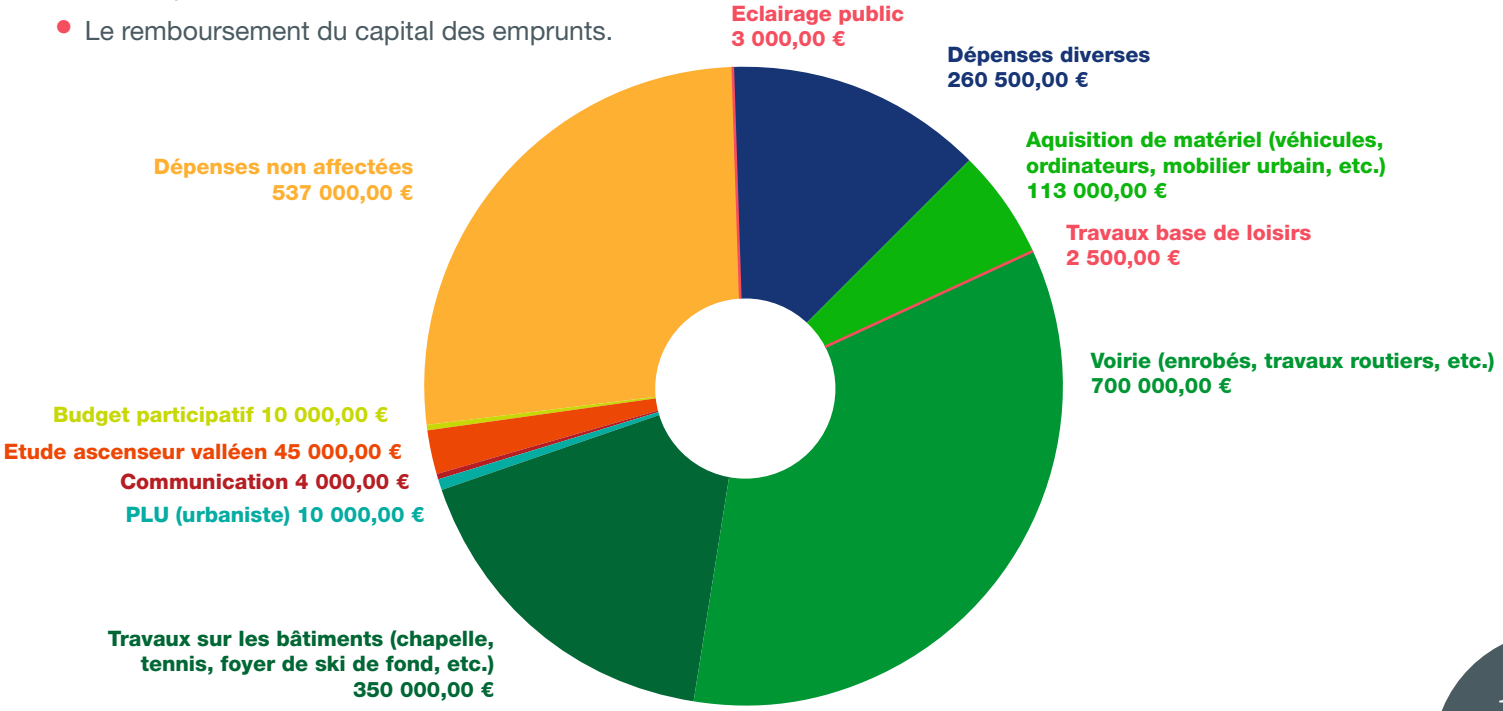

RECETTES D'INVESTISSEMENTS :

- Les subventions d'investissement,
- Les fonds de concours à recevoir,
- Les ventes de terrains et d'immeubles,
- Les emprunts,
- Les reversements du fonds de compensation de la TVA,
- L'autofinancement.

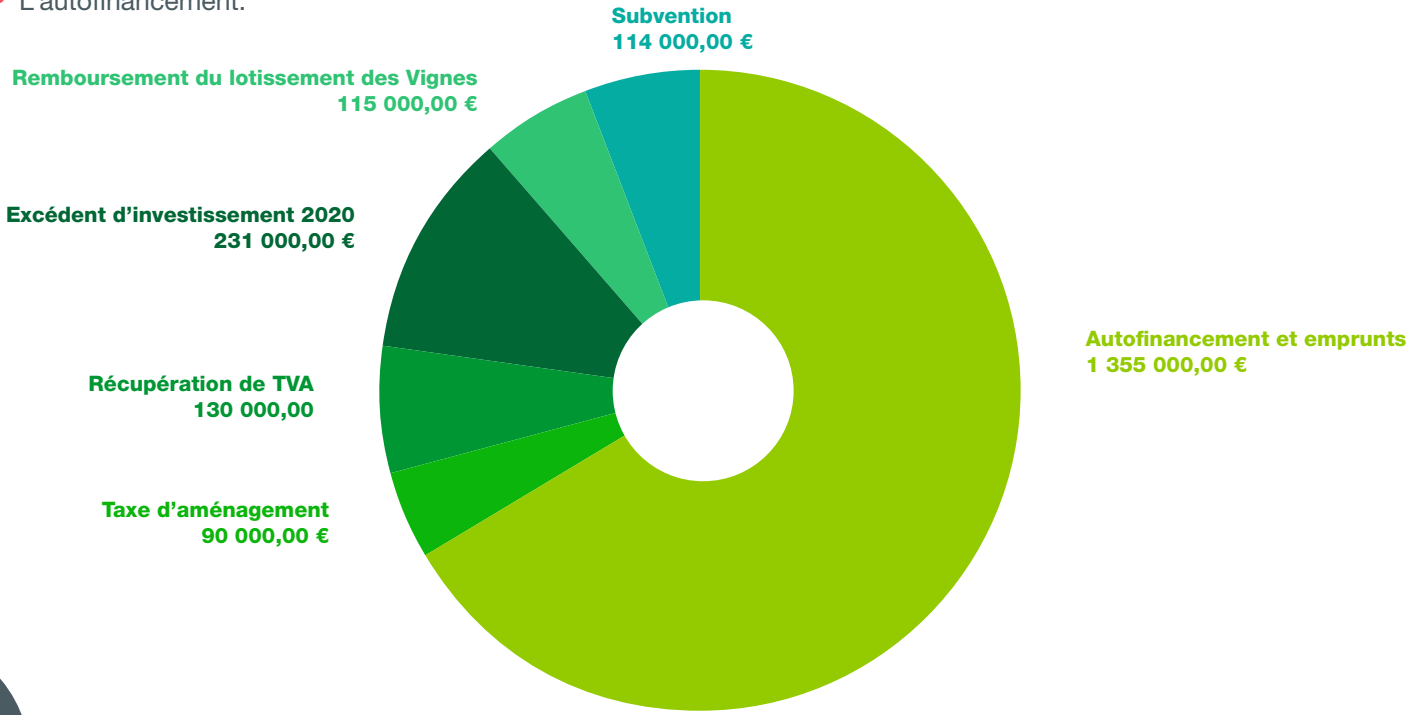

L'autofinancement

L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

Budget de l'eau

RECETTES INVESTISSEMENT :

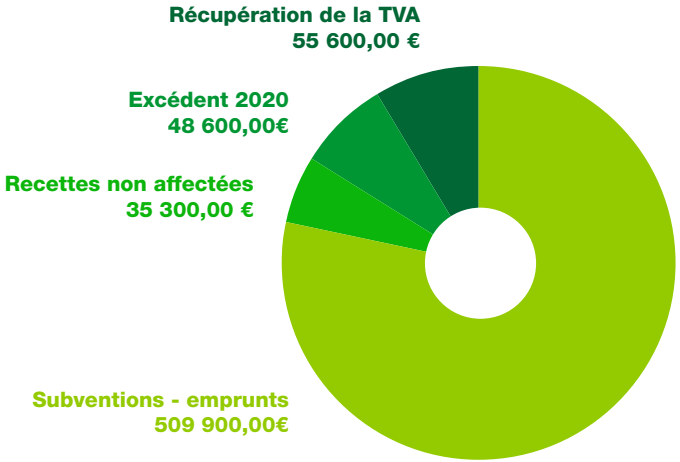

DÉPENSES INVESTISSEMENT :

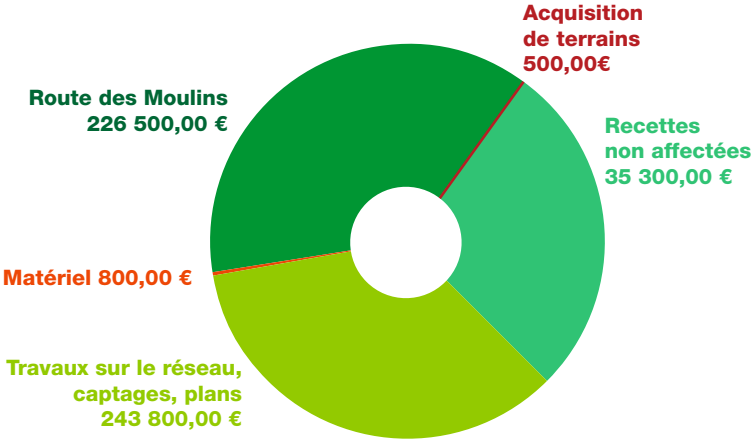

Budget de l'eau, suite...

RECETTES FONCTIONNEMENT :

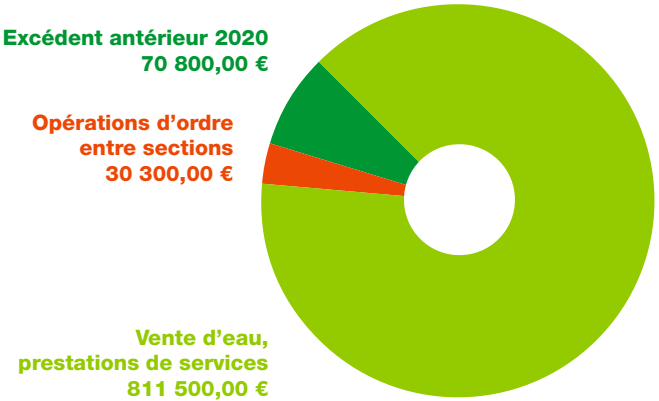

DÉPENSES FONCTIONNEMENT :

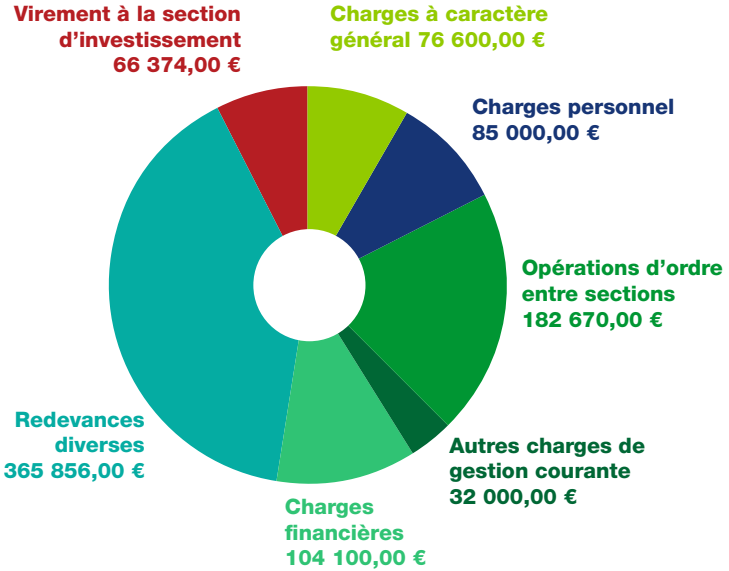

Travaux
Réalisés

Aménagement de la Route des Moulins

Les travaux s'achèvent sur la Route des Moulins proposant à présent une circulation différenciée des piétons complétée par des aménagements permettant l'instauration d'une zone à vitesse limitée à 30km/h pour les véhicules.

Les réseaux d'eau potable ont été remplacés ainsi que les collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Le réseau d'éclairage public a également été remplacé avec la mise en place de candélabres LED, permettant à la fois des économies d'énergie et moins de maintenance.

Des dispositifs lumineux au sol sont également présents permettant de bien visualiser les traversées piétonnes et d'assurer un balisage sur le cheminement.

Les pierres naturelles mises en place sur la partie piétonne ont été extraites et façonnées depuis une carrière située en Auvergne, exploitée par la société Andésite. Elles sont issues des coulées des volcans de la chaîne des Puys et du Sancy et se dénomment Lave de Chambois.

On retrouve ces pierres dans les parements et surfaces de circulation de grands ouvrages tels que Vulcania, la Grande Halle d'Auvergne, la gare du train à crémaillère et le Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. Cette lave présente des grains fins ou bulleux avec veinage en dégradés de gris bleutés et de rouge.

Concernant les espaces verts longeant la voie, afin d'assurer la bonne reprise des végétaux, les travaux de plantation interviendront aux premiers jours du printemps.

Les entreprises qui ont réalisé les travaux sont : Schilte TP pour les réseaux, Colas pour les aménagements de surface, Serpollet pour l'éclairage public et LPAP pour les espaces verts.

Dans la continuité de ces aménagements réalisés, l'équipe municipale souhaite améliorer le fonctionnement de la Rue du 8 Mai avec notamment la réalisation d'une circulation piétonne sécurisée. Ces travaux devraient intervenir sur 2022.

L'aménagement en chiffre

Le montant des travaux engagés pour cet aménagement est de 895 528,41 € dont 168 779 € de subventions : 100 000 € de la préfecture dans le cadre de la DETR 2020 pour la sécurisation (trottoirs, place PMR, éclairage public), 61 250 € de l'agence de l'Eau pour la mise en séparatif du réseau unitaire et 7 529 € pour la mise en place de débimètres sur le réseau AEP (Alimentation en Eau Potable). Restent 726 749,41 € à la charge de la commune.

Travaux
Réalisés

Aménagement et entretien des pistes et chemins communaux

D'année en année, **la route d'accès au Mont Jovet** s'est bien dégradée au point de devenir impraticable par des voitures classiques, privant ainsi le refuge d'une partie de sa clientèle habituelle. La première tranche de travaux a été effectuée cet automne. 3,5km ont ainsi été remis en état par concassage pour la somme de **29 000 €.** Restent 6 km à réaliser.

La restauration du **chemin Bozel Villemartin** a débuté cet automne. Les travaux, réalisés par les agents municipaux, consistent à reprendre le pied des talus qui, avec le temps, ont envahi le sentier.

Le chemin d'accès au lotissement des vignes est en cours d'éclairage. A l'heure où nous écrivons, il ne reste plus qu'à poser les bornes lumineuses.

Le sentier descendant de la route de Villemartin vers le centre a été réaménagé permettant aux habitants de la route de Villemartin de se rendre au centre-ville en toute sécurité. Reste à poser un escalier métallique au départ.

Chemin Villemartin

Sentier route Villemartin

Distribution de l'eau potable

Une unité de traitement par UV a été installée à Tincave. Rappelons que ce traitement est un procédé physique, sans aucun produit chimique, qu'il s'opère en continue, sans dosage et surtout qu'il n'altère ni le goût ni la qualité de l'eau.

Aménagements sportifs

- Le dernier court de tennis a été entièrement rénové et l'alimentation électrique complètement refaite.
- L'implantation de chalets dans le camping avait condamné les pistes de ski de fond qui le traversaient.

En accord avec les responsables d'Huttopia, nous avons pu réhabiliter les pistes verte et bleue qui avaient disparues.

Travaux
Prévus

Garages Rue Ste Barbe

Un projet de **5 à 6 garages** va voir le jour, Rue Ste Barbe. Ces garages, réalisés par la Commune, seront proposés à la vente aux propriétaires résidant dans le quartier de Sainte-Barbe et ne disposant pas de place de stationnement pour leur logement en résidence principale.

Les personnes intéressées pour l'acquisition d'un garage doivent adresser un courrier en mairie. Les demandes seront étudiées afin de s'assurer qu'elles répondent aux critères de vente.

Le projet est en cours d'étude (Atelier d'Architecture - Laurent Montvignier Monnet – Architecte à Albertville), le permis de construire devrait être déposé au premier trimestre 2022 pour une réalisation à l'automne, sous réserve des aléas.

Petit collectif du lotissement des vignes

Le projet de **petit collectif de 6 logements** présenté dans le précédent bulletin municipal est lancé. L'architecte choisi pour le mener à bien, Ankha à Chambéry, est en train d'en affiner les plans.

Le permis de construire sera déposé au premier trimestre 2022 pour un démarrage des travaux à l'automne, sous réserve des aléas.

La municipalité communiquera sur ce projet dès que le dossier aura été finalisé. Une réunion avec les personnes intéressées pour l'acquisition d'un appartement sera également organisée.

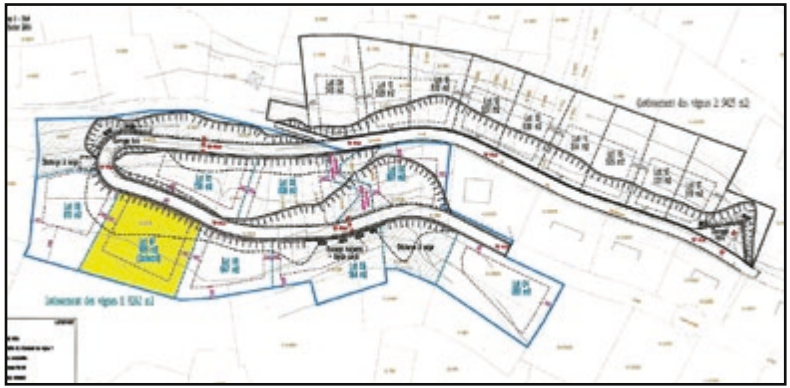

Rénovation de la chapelle Notre Dame de Tout Pouvoir

L'appel d'offre pour les travaux à faire sur la toiture ayant été infructueux, les travaux commenceront au printemps par la maçonnerie.

Travaux

Ascenseur Valléen

Bozel-Courchevel où en sommes-nous …

Redynamisé au cours du mandat grâce à une étroite collaboration avec nos partenaires, la Commune de Courchevel et le département, le projet de liaison valléenne entre dans la phase de consultation.

Cette étape est déterminante, les réponses à l'appel d'offre vont nous apporter un éclairage sur les coûts financiers d'investissement et de fonctionnement.

Plus que jamais, en avançant dans le temps, le rôle environnemental de cet appareil apparait comme une évidence.

Les problèmes liés à la circulation et au stationnement deviennent ingérables.

De récentes études commandées par la commune nous ont démontré et quantifié des flux de véhicules insupportables pour nos communes et leur environnement.

Aujourd'hui, du fait de son imposant bassin de recrutement, Courchevel emploie 3 450 personnes en pleine saison dont près de **1 150 empruntent quotidiennement la D91a** entre le Carrey et la station. En ce qui concerne Bozel, **600** personnes y passent tous les matins pour se rendre sur leur lieu de travail.

A cela vient s'ajouter le flux touristique estimé à **5 000 véhicules/jour**, flux qui peut doubler lors des pics de fréquentation.

Face à cette augmentation de la circulation routière et des nuisances qui en découlent, les municipalités de Courchevel et de Bozel élues en 2020, ont décidé de continuer et d'accélérer leur collaboration sur le projet d'une liaison téléportée reliant les communes.

Approuvé et appuyé par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le projet d'ascenseur valléen a fait l'objet d'études nécessaires à sa réalisation pour une **mobilité décarbonée.**

Un groupement de commande constitué des communes de Bozel, de Courchevel et du Département a financé les études de faisabilité et élabore une convention de Délégation de Service Public afin de trouver un opérateur à même de réaliser et d'exploiter l'ascenseur valléen entre Bozel et Courchevel Village via St Bon.

Le tracé définitivement adopté est le suivant :

- Gare de départ (G1) : Les Moulins (à côté de la centrale EDF)
- Gare intermédiaire (G2) : St Bon
- Arrivée (G3) : Courchevel Village

Les premières estimations du coût de la machine se situent entre 15M€ et 17M€.

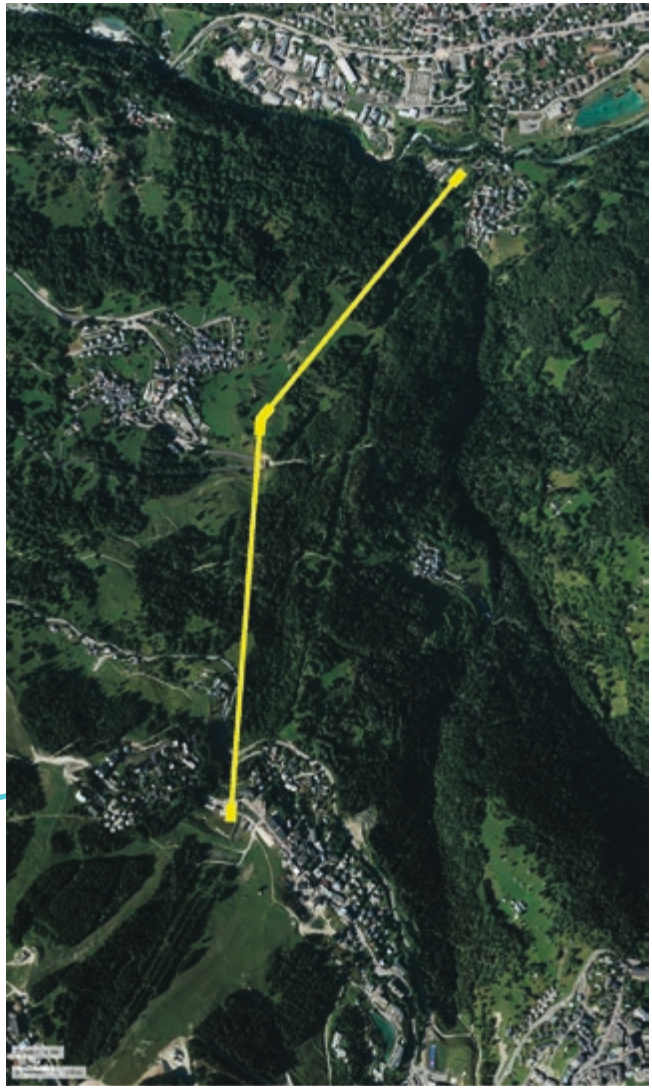

Les communes seront aidées à hauteur de 30% par la Région et travaillent à l'éligibilité du projet auprès des autres entités nationales et internationales : Département, État (fond de relance) et Europe (FEDER Fond Européen de Développement Régional). Une telle réalisation ne va pas sans aménagements sur notre commune.

Le SCOT nous impose de créer un minimum de **250** places de parking, il débloque également 2 zones à aménager.

Afin de limiter la circulation dans le centre, le parking est prévu aux Prés de la Chèvre situé en face de la gare de départ à laquelle on accèdera par une passerelle piétonne.

Le retour de l'appel d'offre nous permettra de fixer les bases du financement de ce projet ambitieux et vertueux et de fixer les engagements financiers acceptables pour la commune. C'est pourquoi nous travaillons avec beaucoup d'énergie sur les aides financières que nous sollicitons et sur l'optimisation des caractéristiques techniques de l'appareil.

A suivre ….

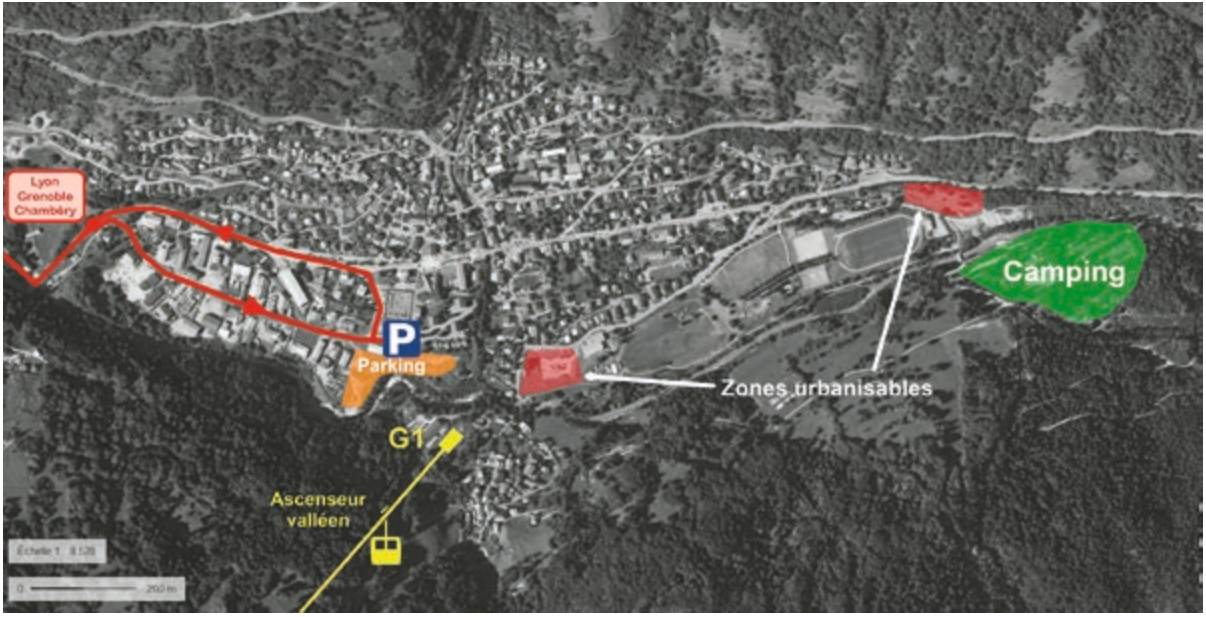

Urbanisme

PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

La révision du PLU se poursuit, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ayant été débattu au cours du Conseil Municipal du 15 Décembre dernier, la réunion publique se déroulera le 13 Janvier 2022 afin de présenter à tous les enjeux de l'aménagement de notre territoire.

Le travail sur le règlement écrit et graphique se poursuit et donnera lieu à l'organisation d'une nouvelle réunion publique de présentation au cours de laquelle seront également présentées les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

A ce jour, nous projetons un arrêt du PLU au printemps 2022 induisant une mise en œuvre de ce dernier au dernier semestre.

LE PADD : LE SOCLE DU PLU **Traduire une volonté politique pour l'aménagement du territoire**

Une vision d'ensemble du territoire pour les 10-15 prochaines années

Le projet d'aménagement et de développement durables définit :

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- Les orientations générales concernent l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Le PADD doit fixer les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

AXE SOCIAL **Une vie locale à maintenir et développer, socle de l'attractivité et du territoire communal**

- Orienter et maitriser la croissance démographique pour maintenir la population permanente et soutenir la vie locale.
- Promouvoir une politique d'urbanisme ambitieuse au service de la qualité de vie et de la cohésion sociale pour confirmer le rôle de polarité à l'échelle de la vallée. Mettre en place une stratégie assurant l'organisation, la composition urbaine à venir et l'échelonnement de l'urbanisation.
- Fixer des objectifs pour encadrer la consommation de l'espace : définir un développement urbain durable en tenant compte des spécificités d'une commune de montagne.
- Améliorer les déplacements et le stationnement à l'échelle de la commune.
- Adapter les équipements publics d'échelle locale et supra communale pour accompagner les besoins liés à la croissance démographique.

AXE ÉCONOMIQUE

- **Une économie diversifiée et orientée vers un tourisme plus durable**
- Assurer un développement touristique et une capacité d'accueil autant « qualitative » que « quantitative » en phase avec le positionnement de Bozel comme « camp de base ».
- Tirer parti des atouts du territoire et conforter l'offre touristique 4 saisons.
- Assurer le développement de l'emploi local en permettant le maintien et la croissance des activités économiques.
- Maintenir et conforter l'activité agricole dans sa dynamique économique, sociale et paysagère, en prenant en compte la réalité et les spécificités d'un territoire montagnard.

AXE ENVIRONNEMENT

Un cadre naturel et paysager à préserver, valoriser et faire découvrir

- Préserver l'armature écologique du territoire au travers de la prise en compte de la trame verte et bleue du territoire, socle du projet de vie.
- Mettre en place un projet basé sur le paysage qui participe à la préservation et à la valorisation du cadre de vie bozelain.
- Protéger, valoriser le patrimoine bâti.
- Agir sur le développement urbain pour maîtriser les besoins énergétiques (mobilité, rénovation du bâti et système de chauffage..), participer à la production d'énergie et adapter le territoire aux dérèglements climatiques.
- Maitriser les ressources et usages de l'eau. Réduire les sources de pollution. Prendre en compte les risques naturels et leurs gestions

Info Urbanisme

DEPOT DES AUTORISATIONS

A partir du 1er janvier 2022 vous pourrez déposer vos autorisations d'urbanisme de façon dématérialisée sur l'adresse mail : instruction-autorisation-urba@mairiedebozel.fr

Aucun dépôt sur une autre adresse mail de la commune ne sera accepté.

Enfance
& Jeunesse

Réhabilitation de l'école

L'année 2022 verra s'ouvrir un gros chantier de réhabilitation de l'école. Ce bâtiment, datant des années 70, avait bien besoin d'un coup de jeune.

Ces travaux, qui devraient améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, vont permettre de revoir son isolation (murs et toiture), de changer les menuiseries extérieures et de remplacer la chaudière fioul par une chaudière à granulés.

Il y aura peu d'intervention sur la structure du bâtiment :

- Construction d'un préau dans la cour de l'école maternelle
- Modification de la chaufferie et des sanitaires de l'école élémentaire

Le calendrier prévoit l'ouverture du chantier aux vacances de printemps par un diagnostic amiante et pour une durée évaluée à 12 mois.

Vu l'ampleur des travaux, nous sommes contraints de déménager tout le bâtiment. Les 2 écoles, maternelle et élémentaire, seront relogées respectivement à la salle paroissiale (rue de Bellegarde) et dans des bâtiments modulaires implantés sur le parking de la cantine. La municipalité a veillé à ce que ces modules soient très qualitatifs notamment au niveau de l'isolation thermique et phonique.

Tourisme

Lac – Base de loisirs

Malgré un début de saison mitigé, 20 jours de pluie sur 30 au mois de juillet, les prestataires de la base de loisirs sont satisfaits de leur saison.

Même si le taux de fréquentation du lac est en baisse par rapport à l'année 2020 qui, rappelons-le, était exceptionnel du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, le bilan global est plutôt satisfaisant.

Les statistiques fournies par les sauveteurs aquatiques du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) font apparaitre une fréquentation générale du lac de 19 000 estivants (hors groupes et colonies de vacances). Les sauveteurs, au nombre de trois cet été, sont intervenus 1 fois sur une assistance à personne en danger, personne évacuée aux urgences en VSAB et seulement 62 fois sur des soins divers. Ce chiffre, qui totalise entre autres les piqures, est très encourageant en ce qui concerne la lutte contre la « puce du canard ».

La municipalité a donc décidé de reconduire la mission de Mr Thomas qui a élaboré un protocole de traitement mécanique des mollusques vecteurs de la larve de schistosome responsables des dermatites contractées par certains baigneurs.

PUCES DU CANARD : COMMENT LES ÉVITER

- Eviter les zones « à risques » à proximité de la roselière
- Ne pas séjourner trop longtemps en eau peu profonde (fractionner votre baignade par tranches de 20 mn)
- Vous doucher et SURTOUT vous sécher vigoureusement en sortant du bain

En cas de piqure, rapprochez-vous des surveillants de baignade ou procurez-vous une pommade anti-démangeaison à la pharmacie

Projets pour l'été prochain

Deux nouvelles activités seront mises en place l'été prochain autours de la base de loisirs :

- Un **parcours santé**, projet plébiscité au budget participatif, qui devrait partir au niveau des tennis pour rejoindre la piste de ski de fond.
- Un **parc accrobranche**, un des plus grand de Savoie, dans la forêt de Chevelu.

Les deux projets sont détaillés dans ce même bulletin.

Tourisme

Le refuge du Mont Jovet

Gardien refuge Mont Jovet

Les 2 étés que nous venons de vivre auront eu raison de la bonne volonté de Patricia qui a pris la gérance du refuge du Mont Jovet au printemps 2020. La municipalité la remercie pour les efforts qu'elle a fourni pour accueillir dans les meilleures conditions la clientèle touristique et locale malgré les contraintes sanitaires qu'elle a dû supporter.

La commune recherche donc un gardien ou une gardienne pour prendre la gérance du refuge à partir du 15 juin 2022. L'avis d'appel à candidature est consultable en mairie ou sur le site de la commune : **https://www.mairiebozel.fr/** (*rubrique Actualités)*.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **15 janvier 2022**.

Tourisme

Accrobranche

Bozel Vanoise Aventure

Si vos promenades automnales vous ont emmené le long du Doron en direction du Villard du Planay, vous avez dû remarquer une effervescence inhabituelle de part et d'autre du ravin du Tir.

Une équipe de travailleurs acrobates ont en effet tissé un étrange réseau de câbles passant d'arbres en arbres, enjambant le Tir et le Doron, traversant la piste de ski de fond, reliant une multitude de plateformes construites plus ou moins haut sur les plus beaux épicéas de la forêt.

Un Parc Acrobatique en Hauteur aussi appelé Parcours Accrobranche est né…

Ce parc, dont l'ouverture est prévue au printemps 2022, sera un des plus grands de Tarentaise. Il permettra à ses visiteurs de défier la gravité en se déplaçant d'arbre en arbre à l'aide de structures en bois et de câbles plus ou moins stables sous forme de passerelles suspendues, ponts de singe, lianes, sauts de tarzan, tyroliennes…

Petits et grands y trouveront leur bonheur avec :

9 parcours avec plus de130 plateformes, soit plus de 140 jeux.

- La zone « Enfant » avec trois parcours à partir de 3 ans (entre 50 cm et 2 m de hauteur).
- La zone «Ado» avec trois parcours à partir de 6 ans (entre 2 m et 6 m de hauteur).
- La zone « Adulte » avec trois parcours dont un exclusivement de tyroliennes de plus de 1 km de long, à partir de 13 ans (entre 6 m et 12 m de hauteur).

Les chemins d'accès aux parcours seront balisés pour éviter le piétinement dans la forêt. Le but étant de conserver la zone dans son état le plus naturel possible.

Les adultes accompagnants auront accès à tous les parcours au sol. Le système de sécurité choisi est parmi les plus innovant dans le domaine. Il assure au participant 100% de sécurité. Une fois entré dans le parcours, celui-ci ne pourra pas se décrocher seul.

Enfin, un sentier botanique est à l'étude en collaboration avec l'Office National des Forêts afin d'allier l'utile à l'agréable…

Culture

Bibliothèque

Informatisation de la bibliothèque

Début septembre, c'est une bibliothèque nouvellement informatisée qui a rouvert ses portes pour une meilleure organisation.

Vous serez accueillis pendant quelques mois par Patricia qui remplace Émilie à qui nous souhaitons un bon congé maternité, et par Cathy.

Lors de votre inscription, la bibliothécaire vous remettra une carte à code barre qui sera scannée pour enregistrer vos emprunts. Elle vous remettra également des identifiants qui vous permettront d'accéder au nouveau site de la bibliothèque (bozel.bibenligne.fr)

Un fois identifié sur ce site vous pourrez :

- Consulter en ligne tous les ouvrages disponibles et les nouveautés acquises 2 fois par an.
- Réserver votre livre préféré, vous recevrez un mail de confirmation à sa disponibilité.
- Vérifier les dates de retour de vos ouvrages.
- Prolonger un emprunt.
- Faire des suggestions d'achat.
- Consulter les infos et actions de la bibliothèque.
- Accéder au site e-medi@s, la bibliothèque numérique de Savoie-biblio (presse en ligne, autoformation et Savoie-Ciné-Biblio).

Autre nouveauté : la boîte à livres, installée à l'extérieur pour déposer les livres quand la bibliothèque est fermée ou quand le délai de retour est dépassé. Que du bonheur pour tous les lecteurs !

Actualités

La thématique de la bibliothèque jusqu'en février sera sur le Grand Nord.

Rappelons que le pass sanitaire est toujours obligatoire ainsi que le port du masque dans les locaux. Sans pass sanitaire, la réservation en ligne est néanmoins possible, les livres seront à retirer dans le hall de la bibliothèque et rendus dans la boîte à livres.

Comme par le passé, vous avez droit d'emprunter 6 livres et 4 documents sonores sur une durée d'un mois

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque n'ont pas changé :

Mardi : 17 h-19h
Mercredi : 14h- 18h
Jeudi : 7h-19h
Samedi : 10h-12h

Sport

Bozel Freeski Academy

La Bozel Freeski Academy est une académie de ski et snowboard freestyle/freeride unique en son genre.

Basée au cœur des trois vallées et regroupant les enfants des communes et stations des alentours, elle insuffle aux jeunes espoirs des valeurs de fraternité, de créativité, de confiance et de persévérance en faisant d'eux la prochaine génération de champions.

Pour qui ?

La Freeski est destinée aux enfants en ski et snowboard à partir de 8 ans, 6 ans pour l'école de la Freeski en snowboard (uniquement le samedi, sur sélection /niveau requis)

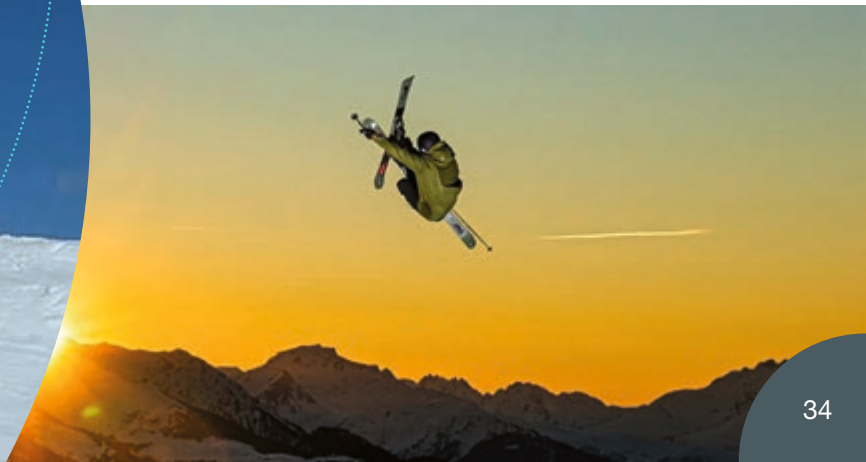

Cotisation

Principale :

La cotisation est de 250 € par enfant par an (Incluant un pack dotation comprenant, une tenue 3 pièces, un casque et un masque)

Participative :

Chaque enfant devra trouver 2 000 € de mécénat ou de dons, 1 500 € pour les enfants du groupe 8-10 ans (pas de stage à l'automne).

L'association étant d'intérêt général, les dons pourront être déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%

Tout montant supérieur à 2 000 € sera attribué à l'enfant pour ses frais annuels (déplacements en compétitions, stages...)

La cotisation donne droit à 50% de réduction sur l'achat de matériel auprès de nos partenaires : Salomon, Rossignol, K2

Programme

131 sessions de 3h de coaching

Pendant la saison d'hiver

- mercredi matin ou après-midi
- samedi matin ou après-midi
- dimanche matin ou après-midi

Pendant les vacances scolaires :

Sessions le matin ou l'après-midi.

Accompagnement sur les diverses compétitions de freestyle et freeride (Avec participation des parents au frais d'hébergement et de nourriture)

Hors saison d'hiver

- Mercredi matin ou après-midi
- Une session de 3h le samedi matin ou après-midi

Skate, trampoline, VTT, entrainement spécifique....

Vacances scolaires hors saison hiver

1 stage à la toussaint (uniquement pour les plus de 10 ans) et un stage début juillet

Stage sur glacier, stage sur airbag, stage de surf, skate, trampoline.... (Avec participation des parents au frais d'hébergement et de nourriture)

Scolarité & haut niveau

La Freeski accompagne les enfants inscrits en section ski et snowboard avec des entrainements les jours libérés (mardi après-midi, mercredi matin)

Suivi Santé

Partenariat avec le cabinet Ostéothérapies de Bozel pour le suivi santé des enfants

Suivi vidéos et photos

La Freeski met en place un suivi vidéos et photos disponibles en libre de droit pour tous pour alimenter les contenus media (FB,Insta,youtube) des enfants (athlètes) et des partenaires.

La Freeski comprend l'importance de la vidéo et de la photographie dans l'industrie de la montagne et fait du storytelling de qualité une priorité absolue.

Sport

Tennis

L'association sportive du Mont Jovet, section Tennis, est une association loi 1901 créée en 1983. Affilié à la fédération française de tennis, ce club possède aujourd'hui 138 licenciés venant de l'ensemble des communes de la vallée pour des âges allant de 5 à 70 ans. Le bureau directeur en place depuis 2014 et présidé par Damien Minder, s'investit pour développer et promouvoir la pratique du tennis au sein de la vallée de Bozel. Grâce à trois terrains refaits à neuf récemment avec l'aide de la commune, le club propose des conditions de jeu idéal dans un cadre exceptionnel. Dépendant des saisons, la pratique se concentre d'avril à fin novembre.

Nouveau cet hiver

Grâce à l'accès à la salle municipale, Carine va proposer des cours tous les vendredis après-midi : de 17h à 18h pour les cours particuliers et de 18h à 19h pour les cours collectifs (places limitées).

Les activités du club :

L'école de tennis :

Elle regroupe aujourd'hui une quarantaine d'enfants encadrés par une professeur de tennis diplômée d'état : Mme Plas Carine. D'origine Hollandaise, Carine a débuté le tennis à l'âge de 6 ans et elle est arrivée en France il y a une vingtaine d'année. Toujours compétitrice dans l'âme, elle fait partie des joueuses de sa catégorie les plus redoutables du département. Elle a notamment remporté le tournoi de Moutiers en 2020 et a même atteint l'an dernier les demi-finales du championnat des Pays-Bas en catégorie 45-55 ans. Toujours motivée et pleine d'énergie, Carine transmet son amour du tennis, aux grands comme aux plus petits, lors de séances qui ont lieu au printemps et à l'automne sur plusieurs jours de la semaine.

La pratique Loisirs :

Le club propose un accès libre aux terrains moyennant une cotisation annuelle, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir jouer au tennis. Grâce au système de réservation en ligne, l'accès est simple et permet une grande liberté dans la pratique. Le club met également en place tous les jeudis soir de 20h à 22h, les fameuses « soirées tennis » qui permettent aux membres de se rencontrer et échanger quelques balles à la lumière des projecteurs.

A noter : la victoire de Eric Lacas au tournoi TMC d'Albertville dans la catégorie +de 35 ans.

La pratique Touristique :

Le Tennis à Bozel est aussi une activité touristique qui permet aux vacanciers de pouvoir jouer dans un cadre magnifique. Grâce à l'office du tourisme, il est possible de réserver les terrains à l'heure au tarif de 10 €. Cette offre est très appréciée et plébiscitée chaque année.

Durant les mois de Juillet et Août, Carine propose également des stages à la semaine pour des cours collectifs et particuliers ouverts à tous.

Contact

tennisclubbozel@fft.fr

Social

CCAS

Contact

Mairie de Bozel

04 79 55 03 06

accueil@mairiedebozel.fr

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de Bozel est une entité administrative présidée par le Maire et composée de 8 membres (4 élus et 4 administrés).

Son rôle est double :

- Venir en aide aux personnes les plus fragiles. Les dossiers, présentés par l'assistante sociale de secteur, sont étudiés en commission en toute confidentialité.
- Organiser des manifestations de convivialité pour nos ainés : repas et colis de Noël,

Le C.C.A.S. dispose d'un budget propre de 7 500 €. Le Conseil d'administration décide des orientations et des actions à mener. Ainsi, nous avons bloqué la somme de 1500 € pour traiter les dossiers de demande d'aide ponctuelle. (2 dossiers traités cette année). Le reste a été mis sur le repas de fin d'année et sur les colis de Noël.

Ce repas s'est tenu le samedi 3 décembre et a été servi aux plus de 70 ans. Malgré les conditions sanitaires particulières de cette année, 100 personnes ont pu apprécier le repas préparé par Julien Machet, chef étoilé originaire de notre village, qui a mis son équipe et son talent à notre disposition pour régaler nos papilles. Un petit colis préparé par Le Moulin aux Arômes a été offert à toutes les autres personnes de plus de 70 ans non inscrites au repas. Il a été livré par les membres du CCAS et les conseillers municipaux.

Social

France Services à Bozel

En janvier 2022, la Maison de Service Au Public de Bozel hébergée à La Poste va être labelisée **France Services.**

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

- La Poste,
- La CAF : Caisse d'allocations familiales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- La MSA : Mutualité Sociale Agricole,
- Pôle emploi.

Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueilleront à la Poste de Bozel.

Au-delà des formalités administratives, France Services propose également des postes informatiques en libre-service.

Social

Mission Locale Jeunes

Ouverture d'une permanence de la MISSION LOCALE JEUNES à Bozel

A la rentrée de janvier, soutenu par la Communauté de Commune Val Vanoise, la Mission Locale Albertville-Tarentaise tiendra des permanences le 1er jeudi de chaque mois en saison d'été et d'hiver et le 1er et le 3ème jeudi hors saison.

Mission Locale Albertville - Tarentaise

Si vous avez entre 16 et 25 ans, que vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise est là pour vous aider.

Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront à construire votre avenir…

- **Trouver un métier qui vous plait :** La recherche d'emploi nécessite une grande motivation et de la méthode. La Mission Locale vous coache et vous accompagne vers l'emploi.
- **Trouver une formation pour y arriver :** Le meilleur moyen de trouver un emploi qui vous plaît, c'est d'être bien formé(e). La Mission Locale, vous accompagne pour trouver une formation adaptée à votre projet et à votre situation.
- **Trouver des solutions pour votre vie quotidienne :** La Mission Locale vous accompagne bien au-delà de l'emploi, là où vous en avez vraiment besoin (logement, santé, mobilité, justice, etc.)

Où vous adresser ?

Permanences à BOZEL
Le 1er jeudi de chaque mois dès le 6 janvier 2022
(et 3ème jeudi hors saison)

SITE DE MOUTIERS
53, place de l'Hôtel de ville - 73600 Moutiers
Tél : 04.79.22.85.50 / mlj.moutiers@mlj-tarentaise.com
Horaires : lundi 8h-12h
Mardi, mercredi, jeudi 8h-12h et 13h30 -17h30
Vendredi : fermé

Vie associative

Vanoise Session Live

VANOISE SESSION LIVE

Interview de Ludo Roche, musicien et président de l'association.

Pouvez-vous présenter rapidement l'association Vanoise Session Live ?

C'est un collectif de musiciens (professionnels ou non) du canton de Bozel en grande majorité et quelques musiciens qui viennent d'un peu plus loin.

Nous produisons des vidéos sur Facebook et YouTube où ces musiciens jouent dans les lieux atypiques du canton.

Quelles sont les missions / les valeurs / la philosophie de l'association ?

Nous avons 2 missions essentielles :

- *Promouvoir la « scène » de musiciens du coin tout en faisant la promotion de notre belle vallée.*
- *Soutenir la vivacité de la musique dans le canton.*

Nous les musiciens, sommes souvent attachés aux valeurs du partage et de la joie de vivre. Et les tournages de cette 1ere saison nous ont vraiment permis de passer de bons moments ensemble et même, encore mieux pour certains, de se rencontrer vraiment.

Cette première saison, nous avons produit 32 clips de chansons

Nous avons aussi malgré les conditions sanitaires pu faire un premier « vrai concert » au M fest à Peisey. Pour l'occasion nous avons créé un groupe de 7 musiciens qui, d'habitude, ne jouent pas ensemble.

Comment est née l'association ? À l'origine, quel fut le « déclic » ?

Cela faisait un moment que je voulais solidariser les musiciens du coin et trouver quelque chose qui permettrait de nous rapprocher. Mais je ne savais pas comment.

Pendant le premier confinement je passais beaucoup de temps à regarder des vidéos musicales et d'un coup j'ai réalisé que nous avions, en nous mutualisant, tout le matériel et les compétences pour produire des vidéos de grande qualité.

Quels sont les rôles / missions des bénévoles au sein de Vanoise Session Live ?

D'abords il nous faut des musiciens (rires), nous avons aussi un musicien brésilien professionnel vivant à Bozel qui s'occupe du mixage du son des vidéos, nous avons un monteur, certains s'occupent des réseaux sociaux, d'autres sont toujours prêts pour aider lors des tournages (manutention, filmer…).

Quels profils de bénévoles recherchez-vous en particulier chez Vanoise Session Live ?

Nous aimerions beaucoup aider des jeunes qui voudraient faire de la musique. Alors l'appel est lancé ! Ainsi qu'à tous les musiciens même moins jeunes.

Je dirais aussi que toutes les forces sont les bienvenues, si les gens sont intéressés et veulent aider, particulièrement s'ils ont des compétences dans les domaines de la vidéo et de la communication.

Avez-vous une anecdote à nous partager en tant que président de l'association ? Quel est votre souvenir le plus marquant au sein de l'association ?

Oh lala il y en a tellement ! Tellement de tournages dans des lieux fous et avec des fous haha

Etant bozelain jouer au Galaxy a rappelé de bons souvenirs. Jouer dans des caves de beauforts c'est sûrement une première mondiale ! Il y a eu de beaux afters bien fêtards après les tournages. Un drone bloqué dans un arbre, des chutes sur la glace d'une patinoire… Tourner également dans la gare des télécabines des Chenus fermé à cause du COVID, le peu de touristes qui se baladaient autour étaient très surpris. Il y a eu aussi les professeurs du collège le Bonrieu. M. Geffroy et M. Molière, qui se sont gentiment prêtés au jeu avec une petite scénette d'intro aux chansons jouées au collège. Tous les musiciens de la vidéo, étaient leurs anciens élèves ! Un moment super drôle et nous sommes fiers du résultat, ils sont de supers acteurs.

Quels sont vos projets ? Les aspirations de l'association à long termes ?

D'abord, produire une deuxième saison de vidéos. Et croyez-moi c'est beaucoup de travail.

Mais il y a un grand projet ! Nous espérons pouvoir prochainement créer un festival sur 2 jours qui ferait venir des têtes d'affiches grand public dans la vallée.

Comment soutenir votre association ?

Rien de plus simple ! Allez voir nos vidéos sur Youtube ou Facebook en tapant « Vanoise Session Live ».

En espérant que vous passerez un bon moment en les regardant. Il y en a pour tous les goûts ! Des chansons originales folk, rock, pop mais aussi des reprises de Nougaro, Daft punk, Queen, Balavoine, Lomepal, Disney…

A vous de découvrir les lieux atypiques des tournages.

Et n'oubliez pas de nous suivre, liker, commenter et partager si ça vous a plu.

Vous pouvez aussi devenir partenaires, nous recherchons des financements pour produire les vidéos et le festival.

L'HARMONIE DE BOZEL « L'ECHO DU MONT-JOVET »

Créée dans les années 1920, l'harmonie est dirigée depuis plus de 25 ans par Alain PAWLOVIC, sous la présidence de Sylvain PULCINI.

Après une longue trêve imposée par la pandémie, l'harmonie a repris les répétitions en septembre. Elles ont lieu tous les vendredis à 20h30 à la salle Tony CLAVEL (qui a longtemps dirigé l'harmonie avant de laisser la baguette à Alain en 1994).

L'harmonie a eu très peu l'occasion de se produire en public cette année : elle était présente lors des cérémonies du 11 novembre (photo). Le concert de Sainte-Cécile, habituellement programmé fin novembre, n'a pu être maintenu mais un report est envisagé début 2022.

En projet également, la célébration des 100 ans de la société avec un grand spectacle rassemblant les 60 musiciens actuels et les anciens musiciens rappelés sur les rangs (courant juin 2022).

Info / Contact

echodumontjovet@free.fr
Harmonie l'Echo du Mont-Jovet

CD ou clé USB disponible en vente par mail au prix de 12 €

AMICALE PÉTANQUE BOZEL

L'activité de l'amicale n'a pas faiblit cette année.

Côté manifestations, trois concours internes ont été organisés dont le Challenge Coco Gros qui nous a quittés cette année.

Bilan positif pour 2021, toujours une belle fréquentation sur les terrains aux jours d'ouvertures, avec la volonté de maintenir et de développer l'amicale, afin de pérenniser la vitalité de la commune.

Info / Contact

amicale.boule.bozel@gmail.com Amicale Pétanque Bozel

BOZEL ANIMATION

Bozel Animation a maintenu le cap face aux difficultés.

La poursuite de la pandémie et une météo capricieuse ont en effet perturbé le riche programme concocté pour les Bozelains et les vacanciers de passage. La crise sanitaire a conduit à annuler : la Descente aux Flambeaux, le Carnaval, la Soirée Jeux de printemps, la soirée Guinguette et la soirée dansante de la Fête des Rues. La pluie s'est invitée au Festival du Bois (annulé), au Stars Tour (perturbé), à la Fête des Rues (écourtée).

En revanche la soirée feu de camp nous a fait découvrir un nouvel artiste très apprécié, la Fête du Lac et le marché de Noël ont été de gros succès avec à chaque fois près de 30 bénévoles mobilisés. Nous en sommes ravis, et optimistes pour 2022 avec au programme : Apéro-rock, Festival du Bois, Fête des Rues sur le Thème des «Années Folles», Fête du Lac, Soirée Jeux d'automne, Concours de Belote et Marché de Noël, ainsi qu'une météo clémente !!

contact@bozel-animation.fr

Bozel Animation

LE L.A.B.O. DES POSSIBLES

Le L.A.B.O. des Possibles c'est le nouveau tiers-lieu de la vallée de Bozel !

Face à la situation climatique et écologique, notre souhait a été de créer un lieu porteur de transition, d'alternatives inspirantes et de culture en Val Vanoise, ouvert à l'année et géré collectivement. Situé à l'entrée de Bozel, ce lieu est celui de tous !

Depuis son ouverture en juin 2021, le L.A.B.O. a proposé plusieurs moments de rencontres, d'apprentissage et d'échanges : ateliers découverte des plantes comestibles sauvages et de la cru-sine, atelier chant, chantier de construction de toilettes sèches, concert, projection du film « C'est quoi le bonheur pour vous ? », conférence interactive « Et maintenant, on fait quoi ? », ateliers de sensibilisation ludiques « La Fresque du Climat » et « La Fresque de la Biodiversité », Café-Causé sur le thème de la Transition autour du livre « Impact »…

Et pour la suite, les idées foisonnent ! Projections-débats, ateliers « Zéro Déchets », création d'un FabLab pour apprendre à réparer, ateliers de couture et de teinture,…

En janvier, nous lançons une campagne de financement participative pour mettre aux normes la maison et pouvoir vous accueillir tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter, pour nous questionner, proposer des idées, ou recevoir la programmation du LABO !

Info / Contact

lelabo.tierslieu@gmail.com

Le LABO des Possibles

YOGA & PILATES AVEC GINNY

On était tous très content de reprendre des cours en présentiel cette rentrée, après avoir poursuivi les cours sur Zoom l'année dernière.

Les cours de yoga et Pilates se déroulent pendant toute l'année scolaire. On vient de compléter un superbe trimestre de yoga enfants, à refaire l'année prochaine !

On se retrouve dans la salle de Bellegarde ou à l'extérieur vers le lac quand il fait beau ! Sur le programme actuellement: Lundi Pilates 19h15-20h15, Yoga 20h30-21h30, mardi Pilates 9h-10h, jeudi Pilates 9h-10h. Les cours sont pour tout le monde, tous niveaux.

Venez nous joindre si vous souhaitez bouger votre corps, respirer mieux, prendre soins de votre santé physique et mentale, et prendre du temps pour soi dans une ambiance de bienveillance et de la bonne humeur.

Info / Contact

christyginny@gmail.com

Ginny's Yoga & Pilates

Initiatives écolocales

OneTree at a Time

Un Arbre à la Fois

Enquête sur un charmante friperie associative ouverte depuis 1 an et demi au cœur de Bozel.

Un peu d'histoire

Le fondateur bénévole de cette initiative s'appelle Gavin Fernie-Jones et son association œuvre pour préserver l'environnement de nos montagnes.

Cette belle histoire démarre fin mars 2019, lorsque Gavin, responsable de magasins de sport à Courchevel et à Méribel se retrouve avec beaucoup moins de clients anglais à cause du Brexit. Il décide alors d'occuper son temps libre avec ses amis saisonniers pour récupérer, réparer, entretenir et vendre du matériel et des vêtements de ski.
C'est un véritable succès : en trois jours ils parviennent à récupérer 9 000 € qu'ils redistribuent avec l'aide d'une autre association (Trees for the Future) en plantant 80 000 arbres en Afrique. Voilà le premier pas franchi vers la réduction de l'empreinte carbone.

L'engagement de Gavin continue avec l'aide de ses fournisseurs : il supprime de tous ses magasins l'utilisation de 10 000 sacs plastiques et recherche, pour ses produits, des matières plus naturelles et recyclables comme des semelles en bois-liège dans les chaussures de ski ainsi qu'un fart sans composants chimiques.

Il intervient aussi sur la formation de son équipe en mettant en avant l'importance des enjeux environnementaux. L'association One Tree at a Time s'investit aussi en sensibilisant le personnel des entreprises et les Tours-Opérateurs de la région sur les bonnes pratiques écologiques. Elle attire notamment l'attention sur le gaspillage des ressources (nourriture, eau, électricité, déchets…) lors de l'accueil de nombreux touristes dans nos montagnes.

Aujourd'hui, avec l'ouverture d'un magasin à Bozel, le projet associatif est de se recentrer sur la communauté locale en organisant au sein du magasin une économie circulaire. Les vêtements sont collectés à travers les donations puis revendus à bas prix .

TREES for the FUTURE
PLANT TREES. CHANGE LIVES.

Comment ça marche ?

L'idée est de sensibiliser les citoyens à la lutte contre le gaspillage à travers de nouvelles habitudes et des gestes simples, écologique et économiques.

- Un espace de gratuité dédiés aux habits d'enfants est mis à disposition.
- Afin de donner une nouvelle vie aux vêtements dont on ne se sert plus, vos donations d'habits sont les bienvenues.
- Des magasins, des entreprises et des marques font également don à One Tree de vêtements de ski invendus. La boutique permet d'acheter ces articles neufs de haute qualité à petits prix.
- Les couturières de l'association peuvent également réparer vos vêtements abîmés.

Divers ateliers sont proposés pour apprendre à créer ou réparer: couture, tricot, ateliers artistiques et réparation de vélos en été.

Les bénéfices des ventes servent d'abord à payer Zélia, l'employée à plein temps, les couturières et le local.

Le reste du profit permet à l'association de continuer à soutenir des projets en Afrique sub-saharienne. Le dernier don à Trees For The Future va permettre de planter 11 000 autres arbres et de fournir aux agriculteurs locaux les outils, les semences et la formation nécessaires pour lutter sur le long terme contre la pauvreté et la faim.

Le surplus des affaires non vendues est redistribué à des associations et magasins solidaires.

Gavin propose également à One Tree un espace de coworking à travers trois bureaux à louer à l'heure, à la journée ou sur un bail à plus long terme. Il est possible d'y organiser toutes sortes d'évènements : ateliers de réparation, formations en tous genres, etc. Du matériel est mis à disposition des locataires (grande table, projecteur, imprimante, machine à café, réfrigérateur…).

Ne soyez pas inquiets pour la barrière de la langue, on y parle aussi bien le français que l'anglais. Le sourire et la gentillesse de Gavin et Zélia sauront vous accueillir chaleureusement.

Alors n'hésitez plus, ouvrez la porte, c'est déjà un petit pas pour devenir écoresponsable.

Contact

onetreeatatime.fr@gmail.com

onetreeatatime.fr

Initiatives écolocales

Productrice de Safran

Une productrice de Safran à Bozel

Installée à Tincave, Sylvie Hérard est originaire du pays. Non issu du milieu agricole, elle se destinait à être professeur d`EPS.

Après une formation en production de plantes aromatiques et médicinales à la chambre d'agriculture de l'Isère, elle commence, l'été 2016, une expérimentation en culture de safran et plante 300 bulbes de crocus sativus sur une parcelle gracieusement mise à sa disposition par un particulier.

L'été 2017, suit une plantation de 1200 bulbes puis de 26 000 bulbes l'été 2018. Sylvie installe alors la safranière la plus haute de France à 1300m d'altitude. La fleur du crocus est ramassée entière, et tout au long de la récolte, à la maison, le pistil est délicatement séparé du reste à la main (l'émondage). Dissociés, puis séchés à basse température, les pistils seront conservés dans un pot hermétique à l'abri de la lumière et de l'humidité. Il faudra attendre au moins un mois avant de les consommer.

Le safran est une épice particulière. Sensible à la chaleur, il ne doit pas être cuit à fort bouillon mais cuisiné à feu doux ou, mieux encore, infusé la veille dans un ingrédient liquide comme l'eau, le lait. l'œuf...

Sylvie propose des pistils de safran en pot de 1g et de 0,30g, des produits safranés élaborés par ses soins à partir de matières d'origine bio (Fleur de sel au safran, gomasio au safran, sel liquide au safran ou au romarin) vendus directement à Tincave.

Depuis septembre 2020, lors de la Journée Européenne du Patrimoine, elle organise la visite de sa safranière ainsi que la visite du hameau de Tincave et de la chapelle St Bemard.

Contact

Sylvie Hérard

17 chemin des mineurs, Tincave

73350 Bozel

06 58 68 50 63

Initiatives citoyenne

4L Trophy

Lisa & Léo

Edition 2023

La 26 édition du 4L Trophy se déroulera du 16 au 26 février 2023. Pourquoi aborder ce sujet dans le bulletin municipal de Bozel ? Parce qu'un jeune bozelain, Léo Couyoumdjian, va porter les couleurs de notre village à travers l'Espagne et l'Atlas marocain.

Le 4L Trophy, créé en 1997 est le plus grand Raid humanitaire d'Europe. A destination des jeunes, il vise à apporter des biens scolaires et sportifs à des enfants démunis depuis la France jusqu'au Maroc, et tout ça à bord de la mythique Renault 4L. Il réunit chaque année jusqu'à 2400 jeunes qui traversent l'Espagne et découvrent le Maroc ensemble, de Tanger à l'Atlas, de Merzouga à Ouarzazate, du Tichka à Marrakech.

L'organisation du 4L Trophy a mis en place un partenariat avec l'association « Les enfants du désert » afin d'apporter ces biens, mais aussi une aide financière annuelle conséquente permettant la construction d'écoles primaires (déjà au nombre de 30), des garderies, des salles de classe, des aménagements pour enfants handicapés, des blocs sanitaires, des puits etc…

C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de soutenir Léo qui s'est lancé dans cette aventure avec sa coéquipière Lisa de Macedo, tous deux élèves ingénieurs à l'ICAM Paris, en leur accordant une aide financière de 500 €.

Léo a également pris contact avec Frédérique Chenal, directrice de l'école élémentaire qui a pu récolter auprès des élèves de l'école, des fournitures scolaires et des sacs de sport.

Le site de l'organisation

www.4ltrophy.com : **Equipage 1873**

cap_4l_ : Equipage 1873

Cap 4L

Sécurité

Sapeurs-pompier

Révélez le Sapeur-pompier qui est en vous !!!!!

Parmi les 253 000 sapeurs-pompiers actifs sur le territoire français, près de 80% sont des sapeurs-pompiers volontaires, c'est-à-dire qu'en plus de leur activité professionnelle ou de leurs études, ils donnent de leur temps pour secourir et aider la population au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou même parfois de leur lieu de travail.

Être sapeur-pompier volontaire c'est démontrer chaque jour sa solidarité, sa générosité en étant acteur de la chaine des secours.

Cet engagement qui après une formation initiale qui varie selon les missions exercées, s'effectue selon les disponibilités et la vie personnelle de chacun.

Les missions de secours effectuées par les sapeurs pompiers volontaires (Secours à personnes, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement) sont identiques à celles effectuées par les sapeurs-pompiers professionnels, ces missions sont multiples et variées, avec un objectif unique… protection des personnes, des biens et de l'environnement.

La détermination, l'esprit d'équipe, l'écoute, l'altruisme et la persévérance sont tout ce qui qualifient l'engagement d'un sapeur-pompier volontaire.

Vous vous reconnaissez dans ces qualités, alors :

DEVENEZ SAPEUR-POMPIERS VOLONTAIRE ET REJOIGNEZ LE CENTRE DE SECOURS DE BOZEL

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

- Être âgé de 17 ans au moins, le consentement écrit du responsable légal est obligatoire,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet de condamnation (l'autorité de gestion peut se procurer un extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire),
- Se trouver en position régulière au regard des disposition du service national,
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et de la charte nationale du sapeur-pompier volontaire.

Patrice CAMUS

Pour tout renseignement contacter :
Lieutenant Vincent PULCINI au
Tél. **06 15 57 44 65** / vpulcini@sdis73.fr

Ou rendez-vous tous les samedis
au Centre de Secours :
Rue des Fleurs - 73350 BOZEL

Avant / Après

Rue du 8 mai

Infos pratiques

Déjections canines

J'AI UN CHIEN, JE M'EN OCCUPE... JE RAMASSE !

Devrons-nous supporter encore longtemps les incivilités de plus en plus nombreuses de certains de nos concitoyens ?

Tous les jours, les rues et les chemins périphériques de nos villages sont souillés par des déjections canines. Au-delà de la propreté de notre commune, il est aussi question de sécurité publique et du respect de tous, habitants, touristes, socioprofessionnels et agents communaux.

Rappelons que l'arrêté municipal du n°80-04-2020 du 6 avril 2020 interdisant les déjections canines sur le domaine public communal stipule dans son article 2 **que toute personne accompagnée d'un chien doit procéder au ramassage des déjections de son animal sous peine de sanction** (contravention de 1ère classe, d'un montant de 35€)

Par conséquent, nous faisons appel au civisme de tous et vous demandons de ne pas laisser divaguer vos animaux et de ramasser systématiquement leurs déjections. A cet effet, des distributeurs de sacs « toutounet » sont mis à votre disposition dans le village.

I AM A RESPONSIBLE DOG OWNER... I PICK UP!

For how much longer do we have to tolerate the antisocial acts of some dog owners?

Every day, the streets and paths of our villages are increasingly soiled with dog excrement. Aside from spoiling the cleanliness of our area, it is also a question of public safety and respect for local residents, tourists, workers and council employees.

Please note that the municipal decree of n ° 80-04-2020 of April 6, 2020 prohibiting dog excrement on the municipal public domain states in article n° 2 that any person accompanied by a dog must remove the droppings of their animal under penalty of sanction (1st class fine of 35 €).

We appeal to pet owners' sense of good citizenship and ask you not to allow your animals to wander alone and to please remove their droppings.

To help dog owners to keep our area clean, bag distributors are available in the village.

Infos pratiques

Amiante

Le diagnostic amiante

Ce diagnostic immobilier, appelé aussi état d'amiante, permet de repérer dans une maison ou appartement la présence ou non d'un certain nombre de matériaux ou produits contenant de l'amiante. Il est important de connaître sa présence dans les matériaux ou produits composant le logement car des fibres d'amiante peuvent se disséminer dans l'air intérieur ce qui pourrait avoir un impact sur la santé. Il est donc obligatoire de vérifier l'absence d'amiante dans les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997. Selon le logement et la situation, deux types de diagnostic ont été mis en place :

- **Le diagnostic amiante avant-vente :** il est réalisé dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997. C'est au vendeur de le faire réaliser par un professionnel certifié.
- **Le repérage amiante avant travaux (RAAT)** également appelé diagnostic amiante avant travaux (y compris démolition) : essentiellement pour préserver les personnes présentes sur le chantier (artisans, ouvriers, occupants, etc.).

Les obligations du donneur d'ordre, professionnel comme particulier :

- Faire appel à un opérateur de repérage certifié avec mention et lui communiquer le programme de travaux.
- En cas de conclusion de présence d'amiante, choisir la ou les entreprises en charge de réaliser les travaux portant sur les matériaux et produits identifiés comme amiantés.
- Veiller à ce que l'entreprise mette en œuvre des mesures de prévention individuelle et collective.
- Utiliser et mettre à jour les documents de traçabilité si la réglementation le prévoit.

Des plaquettes d'information sont disponibles à l'accueil de la mairie

État civil

Naissances *(dont la diffusion a été autorisée)*

Janvier
EMIE fille de CIBIEL Justine et BLAN Xavier

Février
ALBANE fille de FOUCAULT Marjery et GABERT Florent
GABRIEL fils de MOUKOKO EPEE Isis et GUILLEMOT Alexandre

Mai
ROMY fille de FAUCHEUX Lucie et RIEDJIK Pieter

Juillet
AOIFE fille de STARSMORE Olivia et MC FARLAND Joseph
MARCELA fille de PENCAKOWSKA Julia et BROWNE Ryan

Août
NINA fille de EVENO Charlène et COSTA Romain
SARAH fille de DELEUIL Hélène et Florent

Septembre
FREYA fille de DE MEO Meryl et GOUSSU Norman
THELMA fille de MONGELLAZ Fabien et DEROIN Tiphanie

Novembre
MALONE fils de MAITRE Alain et Mylène LAURIANA

Mariages

Juin
GRAHAM Kévin et DAWSON Helen
QUITTET Stéphane et BONETT Marie-Charlotte
AUFRERE Alain et MOREL Carole

Août
JONES Alexandre et ORTNER Alice
GURCZAK Eugeniusz et CREATA Anna

Novembre
CLAVEL Anthony et CONTI Elodie

Décembre
CAMUS Patrice et DUPUIS Brigitte

Décès

Janvier
GIRARD Marc
SUCHET Madeleine *
GAYE Henri *
THIONVILLE Huguette *

Février
DANIS Adeline *
BUSSOLARO Louise

Mars
BERGERI Roger

Avril
CHARLES Marie *
SIMOND Claude
BERTIN Maryse
BORLET Madeleine *

Mai
CURTET Françoise
VION Marthe *

Juin
MAITRE Pierre *

Juillet
BLANC Marcelle *

Août
BENETTINE Mebarka *
FAVRE Pierre *
GROS Marcel
CHAPUIS Georges

Septembre
THOMAS Max
CREPOUX Elise
CITTON Albert

Octobre
THOMAS Juliette
PONT Elza *

Novembre
GIBAUD Patrice

Décembre
PACCALET Kathleen
CREPOUX Violette
ANDRIOL Joseph

(*) Décès EPHAD

Bonne & Heureuse Année 2022

Mairie de Bozel
136, Rue Émile Machet
73350 BOZEL

04 79 55 03 06
accueil@mairiedebozel.fr

Accueil : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

www.mairiebozel.fr

La plus grande attention a été portée pour élaborer cette brochure. Si des erreurs se sont glissées, la Mairie ne serait être responsable.
Directeur de publication : Sylvain PULCINI. Création & impression Net-tendance.com Crédits photos : Geoffrey Vabre, Adobe Stock
Ne pas jeter sur la voie pubique